



TERMES DE REFERENCES

**Pour la sélection d'un prestataire en vue
de la réalisation des travaux de
réhabilitation du nouveau bâtiment du
siège de l'OAPI.**

Mars 2026

1. CONTEXTE

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une Organisation intergouvernementale africaine spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle. Elle a été créée le 13 septembre 1962 et compte à ce jour dix-sept (17) Etats membres à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

L'OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé, au Cameroun, a pour mission :

- la délivrance des titres de propriété industrielle ;
- la mise à disposition de la documentation et la diffusion de l'information ;
- la formation en propriété intellectuelle ;
- la contribution à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique ;
- la participation au développement économique des Etats membres.

L'Organisation est l'office de propriété industrielle de ses 17 Etats membres. Il en résulte que toutes les procédures de délivrance des titres de propriété industrielle sont centralisées à l'OAPI et les titres délivrés sont valables dans tous les Etats membres.

Au siège de l'OAPI, les bureaux sont répartis sur deux bâtiments dont l'ancien siège abritant les services spécialisés et le nouveau abritant la Direction Générale et les services transversaux.

L'OAPI a récemment effectué une inspection technique du nouveau bâtiment de son siège. Les conclusions de cette inspection font ressortir que ledit bâtiment présente plusieurs signes de dégradation structurelle et fonctionnelle.

Au regard de cela, l'OAPI lance un avis d'appel d'offres national en vue de recruter un prestataire pour apporter des mesures correctives aux déficiences observées sur le bâtiment.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général du travail demandé au prestataire est la réalisation des travaux de correction des défauts observés sur le nouveau bâtiment du siège de l'OAPI en vue d'assurer sa garantie et la sécurité de ses occupants.

Il s'agit spécifiquement :

N°	Désignation
1	Nettoyage complet y compris autour des naissances de toutes les toitures-terrasses
2	Reprise de l'étanchéité autour des massifs des équipements
3	Création d'un joint de dilatation par agrandissement et calfeutrage de la fissure en cours sur les différents niveaux de l'immeuble
4	Reprise des panneaux de dallage sur les parkings du RDC
5	Correction des défauts au niveau de l'édicule
6	Reprise partielle de certaines membranes d'étanchéité due aux plis et déchirures sur toiture-terrasse
7	Ajout de plaque de renfort (membrane d'étanchéité) aux endroits imprévus (plots)
8	Traitement des huisseries métalliques des portes corrodées avec un produit anticorrosion
9	Remplacement du système de fermeture et poignet des volets d'ouverture concernés
10	Traitement de l'ensemble des fissures sur maçonnerie et sur les différents niveaux de l'immeuble y compris repris d'enduits
11	Traitement des efflorescences sur maçonnerie
12	Sabot en aluminium peint sur l'ensemble des pieds de porte de tous les bureaux
13	Nettoyage des dépôts de déchets piégés au niveau des zones adjacentes au panneau-rideau
14	Réparation des zones de faux-plafond affectées par une infiltration d'eau et correction des fissures sur faux-plafond en placoplâtre
15	Reprise du bétonnage des becquets dédiés aux relevés d'étanchéité
16	Décapage des carreaux, étanchéité dans la salle d'eau et pose de nouveaux carreaux
17	Contingences pour divers travaux correctifs

En vue de proposer une meilleure offre, le prestataire est invité à effectuer une visite de site.

3. CALENDRIER PREVISIONNEL

La durée de la mission, qui se déroulera au siège de l'Organisation situé à Yaoundé, est de cinq (05) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le prestataire fournira à cet effet un planning d'intervention.

4. LIVRABLES

- Le planning d'intervention conforme aux exigences du TDR ;
- Un devis complet comprenant l'ensemble des coûts de l'intervention.

5. PROFIL DU PRESTATAIRE

Les prestataires des présents termes de référence doivent réunir les conditions suivantes :

- Être une entreprise spécialisée dans les travaux de BTP, de réhabilitation, d'aménagement et d'entretien de bâtiment administratif ;
- Capitaliser un minimum de trois (3) ans d'expérience dans les travaux d'étanchéité ;
- Disposer d'une équipe qualifiée.

Le prestataire indiquera le profil et l'expérience de son personnel et fournira tous les arguments nécessaires pour prouver qu'il est suffisamment outillé pour réaliser la prestation. Il indiquera au besoin l'expérience pertinente acquise dans le cadre de la réalisation des projets similaires.

6. CONTENU DES OFFRES

Les offres devront notamment contenir un pli technique, un pli administratif et un pli financier distinctement marqué comme tel.

Le pli administratif contient :

- La soumission faisant connaître la dénomination et le siège de l'entreprise ;
- Un certificat de domiciliation bancaire datant de moins de trois mois ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-à-vis du fisc de son pays ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-vis de l'organisme de sécurité sociale ;
- La caution de soumission d'un montant compris entre 1 à 2% du montant de l'offre du soumissionnaire ;
- Le justificatif du paiement de l'équivalent de la somme de 100.000 FCFA dans le compte de l'OAPI ouvert dans les banques UBA et AFG BANK sous les références ci-après :

UBA BANQUE :

Code Banque : 10033

Code Agence : 05207

Numéro de Compte : 07003000016

Clé : 87

CODE SWIFT : UNAFCMCX

IBAN : CM21 10033 05207 07003000016 87

AFG BANK :

Code Banque : 10034

Code Agence : 00050

Numéro de Compte : 95228150008

Clé : 10

CODE SWIFT : ATCRCMCMXXX

IBAN : CM21 10034 00050 95228150008 10

Le pli technique contient :

- Une description de l'entreprise ;
- Une copie signée des termes de référence ;
- Un exposé décrivant de manière explicite la compréhension des besoins exprimés par l'OAPI ;
- Une proposition d'un calendrier prévisionnel ;
- La liste de toutes les personnes que le soumissionnaire compte faire intervenir dans la réalisation du projet, ainsi que leurs CV ;
- Des exemples de réalisations similaires faites par le soumissionnaire.

Le pli financier contient :

- Une proposition détaillée de prix, indiquant les valeurs en **hors taxes et hors douane (HT/HD)**.

Les offres devront parvenir au siège de l'OAPI au plus tard trente (30) jours à compter de la publication du présent appel d'offres, à l'adresse ci-après :

OAPI, Place de la Préfecture, B.P. 887 Yaoundé – Cameroun, Tél. +237 222 20 57 00.

Les soumissions peuvent également être transmises par mail à l'adresse ccm@oapi.int. Dans ce cas les soumissionnaires protégeront leurs offres par un mot de passe.

7. CRITÈRES DE NOTATION

L'OAPI choisira librement l'offre du soumissionnaire qui lui paraîtra la meilleure au regard des critères ci-après :

N°	Critères	Note
1	Présentation générale de l'offre	/5
2	Compréhension des objectifs de la mission	/10
3	Pertinence et qualité du planning d'intervention	/20

3	Expériences dans l'exécution des marchés similaires	/20
4	Chronogramme d'intervention	/15
S/TOTAL		/70
6	Eléments du coût, conditions et facilités de paiement	/30
S/TOTAL		/30
TOTAL		/100

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures aux présents termes de référence ou de ne lui donner aucune suite.

La Direction Générale de l'OAPI 